

Intervention au Conseil Supérieur de l'ESS 8 mars 2019

*Présentée par Mahel Coppey, vice-présidente du RTES
pour Christiane Bouchart, présidente du RTES*

Monsieur le Haut-Commissaire, chers amis,

Depuis plusieurs mois nous attendions sa réinstallation, nous y voici ! Ce moment est important puisque le conseil supérieur de l'ESS a pour mission principale d'assurer le dialogue entre les acteurs de l'ESS et les pouvoirs publics nationaux, et de conforter, avec les différentes familles de l'ESS, la dynamique de développement de l'activité et des emplois du secteur.

Il est notamment chargé de donner un avis consultatif sur tous les projets de dispositions législatives et réglementaires communes à l'ESS et à l'entrepreneuriat social. Il veille à améliorer l'articulation entre les réglementations et les représentations assurées par l'économie sociale et solidaire à l'échelon national et à l'échelon européen.

Il contribue à la définition, tous les trois ans, d'une stratégie nationale de développement de l'économie sociale et solidaire. Pour ne citer que ces premiers éléments, ô combien importants et essentiels pour la vie démocratique !

Vous souhaitez, et c'est bien notre rôle, qu'un avis soit apporté sur le Pacte de Croissance de l'ESS. Nous pourrions déjà nous interroger sur le fait de savoir si il faut de la croissance, laquelle et pour qui..., mais je souhaiterai en premier point souligner **notre insatisfaction sur la méthode de construction**. Pour les plus anciens qui siègent dans cette instance depuis plusieurs mandats nous étions habitués à une co-construction de la politique publique, certes avec nos sensibilités et nos angles d'approche, mais avec une volonté de faire ensemble.

Ensuite nous pensons que **ce Pacte n'est pas à la hauteur des enjeux** et nous y relevons un certain nombre d'incohérences comme :

- La volonté de développer la finance solidaire, quand on sait que la suppression de l'ISF a diminué de façon significative les dons aux associations.
- Le soutien essentiel aux associations, quand on baisse les montants du DLA, ou les contrats aidés... Il n'est d'ailleurs pas fait référence dans le texte aux subventions mais aux instruments financiers. La subvention permet le financement d'actions d'intérêt général nécessaires sur nos territoires.
- La reconnaissance des entreprises coopératives et notamment les SCIC qui permettent aux collectivités d'avoir une place dans la gouvernance, quand on voit aujourd'hui que l'on ne leur facilite pas la tâche...
- Enfin, ce pacte n'est pas à la hauteur des enjeux de la transition écologique et solidaire, et si nous nous étions satisfaits du portage de ces deux politiques au sein d'un même ministère, force est de constater, que la synergie n'est pas là.

Pourquoi le Pacte ne s'est-il pas davantage appuyé sur l'antériorité du travail du conseil supérieur, sur la richesse produite par toutes ses composantes ? Je citerai :

- La non prise en compte du **guide des bonnes pratiques**, testé, probant, pouvant servir de base à l'interpellation de l'ensemble de l'économie car notre ambition est bien de faire de l'ESS l'économie de demain, l'économie du bien public.
- L'absence de soutien fort aux **PTCE** (je parle bien ici des pôles territoriaux de coopération économique !) formidables leviers sur les territoires, véritables dynamiques de développement local articulant formation, recherche et économie locale. Cet éco-système doit être conforté, développé, animé nationalement...
- La non prise en compte de la **dimension évaluative**. Celle-ci est pourtant bien présente dans la loi de juillet 2014 et doit pouvoir être déclinée à plusieurs niveaux par exemple sur les premiers contrats à impact social, sur l'agrément ESUS...Le CSESS est le lieu pour partager les résultats de ces évaluations. De même aurions-nous pu être consultés sur les critères labellisant les territoires French Impact pour en faire une démarche partenariale et mobilisatrice...

Je voudrai également insister sur la place et les enjeux forts dans cette période d'incertitude, des collectivités locales.

La force des politiques publiques d'ESS est de pouvoir s'articuler à tous les niveaux d'échelle de territoire et être transversale à tous nos champs de compétences. Or l'environnement actuel des collectivités (réforme territoriale, réglementation européenne...) est particulièrement instable pour celles qui ont des politiques d'ESS. Nous avons donc **besoin de clarification, et que soient levés les freins importants** identifiés par les collectivités :

- freins pour les départements soutenant l'ESS, du fait de la loi NOTRe,
- freins pour les métropoles et intercommunalités qui souhaitent soutenir les entreprises de l'ESS quand l'impulsion régionale n'est plus de mise. Les conférences régionales co-organisées avec l'Etat devraient permettre de lever des obstacles et il serait bon d'avoir un bilan national ...
- freins apportés par la loi de programmation pour les finances publiques 2018-2022 limitant le recours aux fonds européens.

Et car les collectivités sont des alliés indispensables pour l'économie sociale et solidaire. Juste deux éléments :

- Les achats publics ou la **commande publique** sont de vrais leviers pour l'ESS encore faut-il outiller et accompagner les collectivités pour identifier les marchés à fort potentiel, repérer les bonnes pratiques, mettre en œuvre des clauses ou des marchés réservés...Il y a un vrai chantier à mener je pense avec toutes les directions de l'État pour à côté d'une plate-forme de référencement repérer, mesurer évaluer voire... sanctionner.
- Autre levier pour les collectivités au regard de la dimension européenne et internationale, ce sont les **politiques de coopération décentralisée et de solidarité internationale** malheureusement aussi délaissées sur certains territoires. Les contractualisations Etat /collectivités locales ont des effets négatifs sur la mobilisation des fonds européens puisque assimilés à des dépenses de fonctionnement. Nous sommes dans une situation contradictoire : une incitation forte à ce que les collectivités mobilisent les financements européens, un gouvernement français affirmant son engagement sur la dimension européenne et l'impossibilité de la mise en œuvre...alors que tout le monde reconnaît que les fonds et programmes européens sont des leviers importants pour le développement de l'ESS.

Voilà ce que je souhaitais vous exprimer au nom du RTES, avec la volonté de contribuer à faire avancer avec toutes les parties prenantes ici rassemblées cette économie du bien commun qu'est l'ESS. Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre la co-construction, et permettre pleinement à l'ESS de relever les défis dans les territoires.